

Association pour la protection du lac Écluse - APPLE

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale des membres le 6 mai 2018 à 10h00 à la salle de conseil de la Municipalité d'Orford.

1. Introduction :

- Le Président souhaite la bienvenue et il présente les trois administrateurs (Président - Marc Roland; Vice-président – Michel Morissette; Secrétaire, trésorier – Jean Forget)

2. Adoption des Règlements généraux (RG):

- Les administrateurs de l'association suggèrent de formaliser la gouvernance de l'association en se dotant de règlements généraux et dépose la version des RG qui avait été jointe à l'invitation de rencontre.
- **Résolution: M. Phaneuf propose d'adopter la version déposée; secondé par Mme Lajeunesse; résolution adoptée à l'unanimité.**

3. Rapport financier et budget ébauche 2018:

- Afin de montrer les tendances, le rapport financier joint à l'invitation couvrait la période 2011 à 2017; les dépenses pour 2018 suivront la tendance des années précédentes. Les administrateurs élaborent avec RAPPEL un projet de mise à jour du diagnostic environnemental et une demande de financement sera soumise à la municipalité. Une résolution d'approbation du rapport financier 2011-2017 et de l'ébauche du budget 2018 est soumise à l'assemblée.
- **Résolution : M. Bergevin propose l'adoption de la résolution; secondé par M. Thivierge; résolution adoptée à l'unanimité.**

4. Plan d'action pour l'année 2018; les divers projets sont présentés par le Président et ils seront élaborés selon les ressources financières disponibles, et les demandes/priorités des membres :

- Mise à jour du diagnostic environnemental complété en 2007 (voir point 3 ci-haut)
- Nettoyage des berges (date à déterminer)
- Test de la qualité de l'eau (approche similaire aux années passées)
- Contrôle des castors et des outardes (au besoin)
- Aménagement du parc de la rue de l'Arlequin (un ou deux supports à kayak seront construits)

5. Coût de la cotisation annuelle :

- Les administrateurs proposent de maintenir le coût de la cotisation à \$30.
Résolution: Sur proposition dûment faite et appuyée, l'assemblée adopte la résolution.

6. Élection des administrateurs :

- Les trois administrateurs actuels (voir point 1) se représentent pour un mandat de deux ans.

Résolution : Sur proposition dûment faite et appuyée, l'assemblée adopte la résolution.

7. Variat :

- **Pesticides** : Une inquiétude a été soulevée concernant l'utilisation des pesticides dans le bassin versant et donc l'impact sur la qualité de l'eau du lac. Les administrateurs poursuivront leurs recherches concernant cette inquiétude.
- **Accès au lac - secteur Le Bouvreuil** : le parc de la rue de l'Arlequin (derrière les boîtes postales) procure un accès au lac pour ceux qui ne sont pas riverains. Des membres ont soulevé une inquiétude concernant le maintien à long terme de cet accès puisque le terrain du parc semble appartenir au promoteur. Une vérification s'impose et au besoin il y aurait peut-être lieu de faire notarié le tout pour céder le terrain à l'association.
- **Sédiments** : Les membres ont soulevé la problématique de l'ajout de sédiments suite aux projets de constructions domiciliaires, de l'état des fossés et du remplissage des bassins de rétention au bas de la rue du Héron. Les administrateurs demeurent alertes et continueront de faire des représentations auprès de la municipalité. En un peu plus de dix ans, des amoncellements de sédiments ont créé des deltas aux embouchures des principaux ruisseaux qui se vident dans le lac. Ce phénomène est grandement inquiétant puisqu'à moyen et long terme les sédiments affectent grandement la qualité de l'eau du lac.

8. Levée de la réunion :

- Les sujets à l'ordre du jour étant tous traités, la réunion a été levée à 11h25.

Pièces jointes :

1. Règlements généraux version approuvée le 6 mai 2018.
2. Rapport financier 2011-2017
3. Budget ébauche 2018